



Extrait du registre  
des délibérations du  
conseil municipal de  
la Ville de Loupian

### N° 3173 bis

Conseillers en exercice : 19  
Présents : 12  
Procurations : 3  
Absents : 4

## Séance publique du mardi 28 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, et le mardi 28 du mois de mars 2023 à 18 heures et 30 minutes, s'est tenue une séance publique ordinaire du conseil municipal, dont il avait été opéré à la convocation de ses membres et à l'affichage public à la porte de l'Hôtel de Ville dès le 22 du mois de mars, sous la présidence d'Alain VIDAL, Maire.

Secrétaire de séance : David BLANCHARD

Présents : Alain VIDAL, Ghislaine SABORIT, Bernard VIDAL, Céline MULET, Pascal MUSENGER, Pauline MARTIN, David BLANCHARD, Julie JEANJEAN, Nicolas CHARBONNIER, Jeannette ROUZIERE VIDAL, Francis PELAYO, Stéphanie GINESTET (douze présents)

Procurations : Fanny GARRIGUES à Ghislaine SABORIT, Claire TURREL à Céline MULET, Philippe BRUNEAU à Alain VIDAL (trois procurations)

Absents : Laurent GIBERT, Grégory DUCELLIER, Carine LETALLE, André GENNA (quatre absents)

### ANNULE ET REMPLACE POUR ERREUR MATÉRIELLE La Délibération N° 3173 - Budget Camping M4 Adoption du Budget Primitif 2023

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-1,

**Considérant** que le Budget Primitif du camping dressé pour l'exercice 2023 est présenté en Conseil municipal.

**Considérant** que la section d'exploitation s'équilibre entre dépenses et recettes à 290 820,56 €. Elle reprend l'excédent reporté de 26 325,55 € de l'exercice 2022.

**Considérant** que la section d'investissement s'équilibre entre dépenses et recettes à 110 653,78 €.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et, après en avoir délibéré,

**ADOpte** les deux sections comme suit:

En section d'**exploitation**, les chapitres suivants en **dépenses** :

Chap	Libellé	Proposition	Vote exprimé
011	Charges à caractère général	161 274,22 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
012	Charges de personnel	42 000,00 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Total des dépenses de gestion des services		218 274,22 €	
66	Charges financières	2 731,77 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
68	Dotations provisions semi-budgétaires	500,00 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Total des dépenses réelles d'exploitation		221 505,99 €	
023	Virement à la section d'investissement	19 222,40 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
042	Transfert entre sections	60 092,17 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		69 314,57 €	
<b>TOTAL</b>		<b>290 820,56 €</b>	

En section d'**exploitation**, les chapitres suivants en **recettes** :

Chap	Libellé	Proposition	Vote exprimé
70	Produits des services	191 000,00 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
75	Autres produits de gestion courante	24 570,00 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Total des recettes de gestion courante		215 570,00 €	
Total des recettes réelles d'exploitation		215 570,00 €	
042	Opérations d'ordre entre section	48 925,01 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Total des recettes d'ordre d'exploitation		48 925,01 €	
<b>TOTAL</b>		<b>264 495,01 €</b>	

**Résultat reporté : + 26 325,55 €**

**TOTAL des recettes d'exploitation cumulées : 290 820,56 €**

En section d'**investissement**, les chapitres suivants en **dépenses** :

Chap	Libellé	Proposition	Vote exprimé
21	Immobilisations corporelles	11 218,53 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Total des opérations d'équipement		11 218,53 €	
16	Remboursement d'emprunts	19 171,03 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Total des dépenses réelles d'investissement		30 389,56 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	48 925,01 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>TOTAL</b>		<b>79 314,57 €</b>	

**Solde d'exécution reporté (001) : 31 339,21 €**

**TOTAL des dépenses d'investissement cumulées : 110 653,78 €**

En section d'**investissement**, les chapitres suivants en **recettes** :

Chap	Libellé	Proposition	Vote exprimé
13	Subventions d'investissement	10 000,00 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Total des recettes d'équipement		10 000,00 €	
1068	Excédents d'exploitation capitalisés	31 339,21 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Total des recettes réelles financières		31 339,21 €	
Total des recettes réelles d'investissement		41 339,21 €	
021	Virement de section d'exploitation	19 222,40 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
040	Opération d'ordre entre sections	50 095,17 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Total des recettes d'ordre d'investissement		69 314,57 €	
<b>TOTAL</b>		<b>110 653,78 €</b>	

**TOTAL des recettes d'investissement cumulées : 110 653,78 €**

**ADOpte** dans son ensemble le budget primitif du camping 2023 présenté par Monsieur le Maire et joint à la présente délibération.

Membres en exercice : 19 (dix-neuf)

Nombre de membres présents : 12 (douze)

Nombre de Suffrages exprimés : 15 (quinze)

Votes pour : 15 (quinze)

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Monsieur le Maire,



Alain VIDAL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023



ID : 034-213401433-20230328-3173BIS-BF